



Savoir ce que je dois faire

Par **BELTOU**, le **28/11/2011** à **13:25**

Bonjour,

J'ai une convocation en vue d'un éventuel licenciement le 29 septembre 2011 depuis lors pas de réponse à la convocation depuis 3 semaines je me suis permis d'appeler au bureau là le patron me dit que je vais recevoir un courrier j'ai reçu une autre convocation similaire au premier pour le 28 novembre 2011 vendredi je reçois un planning du 22 novembre au 31 décembre 2011 me donnant des congés payés du 22 au 26 novembre 2011 et je recommence à travailler le 29 novembre 2011 je me suis rendue à la convocation et puis le patron me dit qu'il m'a envoyé un planning que j'ai jamais reçu je lui demande pourquoi j'ai pas eu de fiche de payes il ne sais pas alors je voudrais savoir ce que je dois faire